

Ce jeudi 6 juillet 2017 se tenait l'Observatoire de la Négociation Collective. Cette réunion avait pour objet d'en faire le bilan, tant au niveau de la branche que dans les entreprises des IEG. Elle a été aussi l'occasion pour la délégation FO d'exprimer l'analyse de notre fédération sur ce que le dialogue social devient, de par la dérive que nous dénonçons de longue date.

Cette déclaration liminaire a en ce sens été prononcée :

« Notre organisation, à différentes reprises ces derniers mois, a exprimé sa désapprobation de la dérive, vers diverses formes de simulacre, de ce que devrait être le dialogue social.

Sur différents dossiers, nous fûmes confrontés à des postures figées en tout début de négociation. D'ailleurs, le mot lui-même, "négociation" est-il celui définissant certaines instances ?

Nous constatons trop souvent que "l'équilibre global" est l'expression qui supplante "l'humain", le social. Même si nous avons bien conscience que certaines limites soient malheureusement incontournables, le fait que l'annonce de prétextes économiques soit devenue un préalable à toute négociation n'est pas acceptable.

L'exemple du dossier "Droits familiaux" nous amène à constater qu'être "raisonnable" consisterait à accepter de négocier des reculs sur la plupart des sujets des quatre thèmes.

Celui des Activités Sociales, et maintenant des moyens bénévoles, nous amènerait à devoir admettre qu'une plateforme que nous avons rejetée s'imposerait à nous ; comme si, depuis lors, elle serait devenue acceptable !

Cette mise à mal du dialogue social, dans un contexte où notre branche, notre statut sont menacés, nous amène à nous poser cette question, sans naïveté aucune : "Accuser son chien de la rage pour justifier de le noyer" serait-elle l'expression de rigueur ?

Une branche viable, selon les termes de l'inique "loi travail 1", doit voir des négociations se mener ; chercherait-on à mettre à mal ce critère en tuant la négociation de manière insidieuse ?

Pour FO, la négociation collective, au niveau de la branche comme à celui des entreprises, doit évoluer en prenant en compte les besoins humains, les évolutions sociétales et familiales sans être freinée par des prétextes économiques fallacieux.

Car, nous le savons tous, par des projets déraisonnables dont le coût augmente très rapidement, par les appointements faramineux de ceux qui profitent de la productivité et de la haute conscience professionnelle des salariés de la branche, les moyens qui pourraient faire aboutir le dialogue social à de réelles avancées en matière de civilisation existent, mais ils sont dilapidés.

FO Énergie et Mines reste déterminé à engager toutes ses forces pour l'optimisation des droits des salariés, en défendant ce cadre qui favorise cet objectif, le Statut national du personnel des Industries Électriques et Gazières. »

Outre l'analyse qui a été faite de l'année 2016, permettant de constater que nombre d'entreprises de la branche ne révèlent pas une sensibilité flagrante à l'intérêt de la négociation collective, entre autres dans les entités moyennes et bien sûr dans les très petites, notre délégation a pu exprimer son souhait de voir certains nouveaux thèmes de négociation, ou d'anciens quelque peu oubliés, s'ouvrir dans les périodes à venir.

Relativement aux traditionnels séminaires proposés au calendrier de la branche, FO a suggéré que les interventions extérieures, telle que celle du Professeur ANTONMATTEI le 4 Octobre 2016, puissent être suffisamment diversifiées.

Il serait en effet intéressant de profiter des lumières de telles sommités, sans que l'orientation choisie ne corresponde qu'aux ambitions des employeurs, présentant les menaces visant notre Statut, notre Branche, comme une fatalité incontournable.

Si nous devons résumer l'analyse de cette instance, elle pourrait l'être selon ce propos : **la négociation collective périlitera si nous ne lui insufflons pas toutes les forces requises.**

En ce sens, FO Énergie et Mines doit être force de proposition, force de négociation, dans les conditions indispensables d'un dialogue social loyal, réellement tourné vers les intérêts des salariés de la branche.

* Nous joignons à ce compte-rendu, et tenons à disposition de celles et ceux qui en seraient demandeurs, le document présentant le bilan 2016.